



Problème de garantie constructeur samsung

Par **txupi**, le **01/04/2011** à **15:09**

Bonjour à tous,

J'ai acheté un téléviseur Samsung en septembre 2009 et depuis le mois de septembre 2010, je me heurte à la même panne.

Ayant une garantie constructeur, j'ai contacté Samsung qui a fait intervenir un réparateur, de la société Soum Frères.

Cette première réparation a tenue à peine quelques semaines.

J'ai donc recontacté Samsung, ils m'ont encore envoyé le même réparateur.

Deuxième réparation sans succès...

Je les ai rappelé et cette fois le réparateur a pris mon téléviseur à l'atelier presque 5 semaines.

Je l'ai récupéré mi décembre, et depuis il est retombé en panne toujours sur la même panne.

J'en ai eu assez et j'ai donc rappelé Samsung qui m'a à nouveau envoyé le réparateur et qui m'a dit d'envoyer un courrier au service clients.

Mon téléviseur a été réparé fin février et est de nouveau en panne.

Le service consommateur m'a répondu par courrier de me rapprocher de la société Soum Frères car leur réparation est garantie 3 mois.

Cependant je n'en vois pas l'intérêt car après 4 réparations ça ne fonctionne pas mieux.

De plus, je ne veux pas avoir à faire avec cette société puisque j'ai acheté mon téléviseur chez Samsung donc il est logique que ce soit eux qui s'en occupent. Il est encore garanti jusqu'en septembre 2011.

Pourriez vous me conseiller?

En vous remerciant par avance.